EVEL
NE

RIMESTRE 1958 5e Année - N° 17

CAHIERS DU CERCLE ERNEST RENAN

POUR LIBRES RECHERCHES
D'HISTOIRE DU CHRISTIANISME

TRIMESTRIELS

Autour de saint Paul ... Léon HERRMANN
Professeur à l'Université
libre de Bruxelles

CERCLE ERNEST RENAN

Fondateur : P. Alfaric

*3, Rue Récamier, PARIS VII*e

C. C. P. Paris 10.606-47

Le Numéro isolé : 130 francs

ORIGINE ET BUT DU CERCLE ERNEST-RENAN

Le « Cercle Ernest Renan pour libres recherches d'histoire du Christianisme » est né de propos familiers échangés entre amis sur la genèse de l'Eglise, sur certains aspects de son histoire et sur ses tendances actuelles. Il nous est vite apparu qu'il serait opportun de nous rencontrer à intervalles réguliers et de nous adjoindre des camarades animés du même esprit qui deviendraient, en toute cordialité, des collaborateurs. Ainsi a été élaboré, dès 1950, un premier programme destiné à une publicité restreinte, dont l'extrait suivant donne la substance :

« Nous sommes quelques-uns à penser qu'il serait opportun de constituer un groupe vivant et agissant, destiné à faciliter les échanges de vues et de renseignements, les recherches personnelles et la diffusion des résultats acquis, en tout ce qui concerne les origines lointaines ou proches du Christianisme, les facteurs de son évolution, la nature et la portée de son rôle social.

« Un tel organe de liaison peut être en tout temps très utile. Nous le jugeons, aujourd'hui, indispensable. D'une part, en effet, l'Eglise se montre plus entreprenante et novatrice que jamais. D'autre part, des documents inédits comme ceux des manuscrits, vraisemblablement esséniens, découverts depuis peu à l'ouest de la Mer Morte, viennent s'ajouter à ceux que nous ont déjà livrés d'autres découvertes du même genre et aux innombrables écrits, depuis longtemps connus, qui restent encore enveloppés de mystère.

« En raison du programme envisagé, notre groupe s'intitule « Cercle Ernest Renan », comme d'autres Cercle Descartes, Cercle Claude Bernard, Cercle Anatole France, Cercle Paul Langevin. Il n'a pas plus l'intention de s'en tenir à la pensée de Renan que ses pareils à celle de Descartes et de Claude Bernard, de France et de Langevin. Il veut seulement se mettre, comme eux, sous le patronage moral d'un grand esprit qui donna un bel exemple de pensée libre, de recherche audacieuse, de dévouement à la science, et qui serait le premier aujourd'hui à vouloir se dépasser lui-même.

« Tous ceux que ce programme attire seront chez nous les bienvenus. Tous sont invités à nous dire leurs désirs, à nous proposer leurs suggestions, à nous faire bénéficier de leur collaboration.

« Nos réunions seront en principe, mensuelles. Nous en donnerons un aperçu sommaire dans un « Bulletin » paraissant tous les mois.

« Par son intermédiaire, nous nous tiendrons en liaison étroite avec ceux de nos adhérents qui ne pourraient assister aux réunions. Il nous sera donc possible de recruter des adhésions en province et de constituer ainsi à travers le pays un bloc puissant d'esprits libres capables de se prononcer en connaissance de cause sur la vie et l'action des croyances communes. »

L'appel fut entendu par beaucoup et nous amena des adhesions nombreuses dont la liste n'a cessé de s'allonger et donne un total déjà imposant.

AUTOUR DE SAINT PAUL

par Léon HERRMANN

Professeur à l'Université libre de Bruxelles

I

TROIS PROCÉDÉS DE PROPAGANDE DE SAINT PAUL A ALEXANDRIE

J'ai déjà admis (*Le treizième apôtre*, Bruxelles, 1946, p. 23-25) que saint Paul avait séjourné à Alexandrie de 39 à 41. Je pense à présent que ce ne fut là que son second séjour dans la métropole égyptienne et que saint Paul dut déjà s'y arrêter en regagnant Damas en 32 après l'expulsion des Juifs de Rome (1). Il me semble aussi que dans ses deux séjours il imagina des moyens destinés à préparer les Romains et les Juifs à la propagande de ses doctrines sur la résurrection du Christ et sur son retour à la fin des temps.

1. — Le faux sibyllin de 32

La comparaison de Dion Cassius (LVII, 18; LXII, 18) et de Tacite (Annales VI, 12 = V, 18) au sujet de faux vers sibyllins

(1) Nous avions écrit p. 21 : « C'est ainsi que nous le retrouvons à Damas, lieu de son baptême en l'an 33 ap. J.-C. sans que nous puissions préciser quelles ont été les étapes intermédiaires de son voyage. » Nous renonçons à l'idée qu'il passa alors par Corinthe car son premier séjour à Corinthe doit être fixé en 41 lors de sa randonnée en Illyrie.

publiés à l'époque de Tibère pourrait faire croire au premier abord qu'il s'agit de deux textes différents datant l'un de 32, l'autre de 19.

Dion Cassius écrit qu'en 817 UC = 64 ap. J.-C., après l'incendie de Rome, on évoqua un oracle du temps de Tibère. Néron ayant déclaré qu'on ne le trouvait nulle part, on vit apparaître une autre prophétie soi-disant sibylline conçue à peu près ainsi : « Le matricide sera le dernier des Enéades à être empereur. » Dion Cassius précise par ailleurs que du temps de Tibère le gouvernement avait déjà été inquiété par un livret où on lisait : « Une fois trois fois trois cents ans révolus, une guerre civile et une folie sybaritique perdront les Romains », mais que Tibère décria ces inventions mensongères et rejeta après examen certains livres prophétiques.

Du texte de Tacite il résulte que le tribun Quintilianus, ayant fait un rapport au sénat sur un nouveau livre sibyllin, obtint au vote par division une majorité favorable à l'admission de cet ouvrage, mais que Tibère écrivit au tribun pour blâmer son inexpérience et critiqua le quindécemvir Caninius Gallus pour avoir omis de consulter les autorités religieuses compétentes.

Le fait est daté par Tacite des consulats de Cneius Domitius Ahenobarbus et de M. Furius Camillus Scribonianus, soit de 785 UC = 32 ap. J.-C.

Le passage LVII, 18, de Dion Cassius, ne nous est connu que par le résumé de Xiphilin (135, 8, 83) qui date le fait des consulats de M. Junius Silanus et L. Norbanus, soit de 772 UC = 19 ap. J.-C. Mais le passage suivant, reconstitué d'après Jean d'Antioche (fr. 735, 4), concerne l'expulsion des Juifs de Rome par Tibère et selon Philon (2) elle a eu lieu à l'instigation de Séjan en 31.

De plus, dès 779 UC = 26 ap. J.-C. selon Dion Cassius LVIII, 1, Tibère se retira à Caprée et ce n'est qu'à partir d'alors qu'il eut besoin d'écrire au tribun pour le critiquer. On aurait d'ailleurs peine à comprendre, si Tibère avait dès 19 procédé un triage des Sibyllins, que Caninius Gallus et Quintilianus aient osé présenter un nouveau livre sibyllin en 32. Il faut opter pour 32 ou pour 19 car il s'agit du même ouvrage.

Il y a erreur des *Annales* de Tacite sur la date de l'expulsion des Juifs que Tacite fixe en 19 (3) et, là, Philon prime Tacite. Mais il y a aussi erreur de Dion ou de Xiphilin sur la date du faux Sibyllin et Tacite a eu raison de la fixer en 32.

---

(2) Voir *Du Golgotha au Palatin*, Bruxelles, 1934, Ph II. L'expulsion des Juifs, p. 32 ss., 51 sur Philon, *Leg. ad Caïum*, 24.

(3) *Du Golgotha au Palatin*, l. c., p. 41.

Donc, en 32, on a essayé de faire admettre par le sénat un faux livre sibyllin contenant notamment la prédiction de la chute de Rome.

L'origine du faux est évidente du fait de la comparaison du passage avec le vers 83 du livre XIII des Sibyllins, d'origine judéo-chrétienne, où se trouve une prédiction de la victoire des Syriens sur les Romains (4). Il s'agit évidemment d'un écrit judéo-chrétien sorti d'une officine alexandrine.

Et saint Paul ayant quitté Rome lors de la dissolution de la première cellule chrétienne qu'il y avait fondée (5), il est vraisemblable qu'il a été pour quelque chose dans le lancement de ce faux vengeur et très antigouvernemental. D'ailleurs, comme on le verra, le faux sibyllin en question se relie étroitement à un faux phénix dont saint Paul nous apparaît comme l'instigateur, car on lit au vers 139 du VIII[e] livre des Sibyllins : « Quand seront passés *cinq ans après le temps du phénix.* »

2. — Le faux phénix du principat de Tibère

Vers la fin du principat de Tibère apparut en Égypte un phénix; Tacite, *Annales*, VI, 8, fixe cette apparition à 787 UC = 34 ap. J.-C. sous les consuls P. Fabius Persius et L. Vitellius, alors que Pline l'Ancien (*Hist. Nat.*, X, 2, 5) et Dion-Cassius (LVIII, 2, 78) la datent de 789 UC = 36 ap. J.-C. sous les consuls Q. Plautus et S. Papinius. D'une part Dion Cassius présente cette apparition comme un des présages de la mort de Tibère survenue au printemps de 790 UC = 37 ap. J.-C., ce qui semblerait donner raison à Pline l'Ancien contre Tacite; d'autre part un épisode du *Satiricon* de Pétrone, le fameux festin de Trimalcion qui est supposé se passer sous Tibère en 34, contient une allusion au phénix qui corrobore la date donnée par Tacite (6).

Mais ni 787/34, ni 789/36 ne sont des années correspondant à une apparition régulière du phénix. Il résulte d'un texte de Pline l'Ancien (*Hist. Nat.*, X, 2, 5) que l'arétalogue Manilius écrivit sur le phénix sous les consuls P. Licinius et Cn. Cornelius

---

(4) La Palestine faisait partie administrativement de la Syrie. Il s'agit d'une revanche juive.

(5) Voir *Le Treizième apôtre*, l. c., p. 20-21.

(6) *La date du festin de Trimalcion*, l'Antiquité Classique XI (1942), p. 88, voir J. Hubaux et M. Leroy, *Le mythe du Phénix*, Liége (1933), p. 117.

en 657 UC = 97 av. J.-C., dans la 215e année d'un cycle régulier, ce qui prouve que le phénix était apparu en 311 av. J.-C. = 443 UC. Le v. 148 du VIIIe livre Sibyllin fixe à la 948e année de Rome, soit 194 ap. J.-C., sa fin. Entre 443 UC et 948 UC il y a 505 ans, de même qu'entre 311 av. J.-C. et 194 ap. J.-C., et le v. 139 du VIIIe livre des Sibyllins parle de cinq ans après le temps du phénix, ce qui montre qu'il se réfère à une période de 5 siècles et a le même point de départ que Manilius et Pline l'Ancien, soit 311 av. J.-C. = 443 UC.

Le VIIIe livre des Sibyllins n'a donc pas tenu compte du phénix apparu sous Tibère, qu'il soit de 34 ou de 36.

Pline l'Ancien nous apprend encore qu'en 800 UC = 47 ap. J.-C., c'est-à-dire l'année du VIIIe siècle accompli de Rome, l'empereur Claude fit exposer aux comices un phénix dont nul ne douta qu'il fût faux (7).

Est-ce celui de 34, de 36, ou un autre? (8). En tout cas, s'il fut exposé par l'empereur, c'était précisément en vue d'établir sa fausseté, car cette année-là l'empereur combattit les superstitions étrangères et réprima à Rome le christianisme (9).

Or qui avait intérêt à susciter un faux phénix? La réponse est simple : c'étaient les milieux judéo-chrétiens d'Alexandrie, car le phénix pouvait être exploité en tant que symbole de la résurrection et comme un argument en faveur de la résurrection du Christ. On n'ignore pas que saint Paul a parfois été représenté (10) au pied d'un palmier où est juché un oiseau. Et un texte des *Questions de Table* de Plutarque (VIII, 2) nous montre que le palmier, dont le nom grec est le même que celui de l'oiseau, passait aussi pour un symbole d'éternité, parce que son feuillage n'était pas caduc. On considèrera aussi avec intérêt un passage du prologue du *Physiologus* (§ 2) où, après avoir parlé de l'oiseau, l'auteur rappelle que, si des Juifs ont cru à la résurrection du Seigneur, c'est en raison du verset 13 du psaume LXXXI où on lit : « Le juste refleurira comme le palmier. »

On voit comment ce verset a pu donner à saint Paul l'idée

---

(7) Pline l'Ancien, *Hist. Nat.*, l. c.
Adlatus est et in Urbem Claudii principis censura, anno UC DCCC et in comitia propositus quod actis testatum est, sed quem falsum esse nemo dubitaret.

(8) Selon Suidas, le phénix apparut « sous l'empereur Claude ».

(9) Voir dans *Du Golgotha au Palatin*, l. c., p. 115-6. Les jeux séculaires et le discours de 47.

(10) Voir abbé Martigny, *Dict. des Antiq. Chrétiennes*, Paris (1877), p. 534, 2e vol., fond de coupe des catacombes.

d'utiliser à ses propres fins la légende de l'oiseau homonyme du palmier. On voit pourquoi un faux phénix apparut en Égypte à une époque indéterminée, mais coïncidant sans doute avec le second séjour à Alexandrie de l'apôtre des gentils.

3. — Le livre des secrets d'Enoch

Ce n'est pas seulement à l'élaboration de faux Sibyllins ou au lancement d'un faux phénix que saint Paul s'est intéressé à Alexandrie. Il me paraît responsable d'un livre apocryphe bien connu, le *Livre des secrets d'Enoch.*

Avant d'aborder l'étude des rapprochements à établir entre cet ouvrage et les épîtres de saint Paul, observons que le nom même d'Enoch se trouve dans l'*Épître aux Hébreux*, XI, 5, mais que le passage sur Enoch n'est pas réfuté dans *l'Épître de saint Jacques* alors que ceux sur Abraham et Rahab (XI, 8 et 17, 18; XI, 31) l'y sont tous deux. Le silence de *l'Épître de saint Jacques* est d'autant plus surprenant que dans *l'Épître aux Hébreux* tout ce qui concerne le grand pontificat du Christ dans l'ordre de Melchisédec (V, 6 et 10; VI, 19; VII, 1 à 3) ne s'explique pas seulement par *Genèse*, V, 21-32 et XIV, 18, mais encore par le *Supplément au livre des secrets d'Enoch* sur les grands pontificats de Mathusalem, Nirs et Melchisédec (11).

On lit dans l'*Épître aux Hébreux*, VII, 1, 3 : « En effet, ce Melchisédec, roi de Salem, prêtre du Dieu Très Haut, alla à la rencontre d'Abraham vainqueur des rois, le bénit, et reçut la dîme de son butin (car il est d'abord interprété comme roi de justice et ensuite comme roi de Salem, c'est-à-dire roi de la paix); sans père et sans mère et sans aïeux, n'ayant ni début de ses jours, ni fin de sa vie et, rendu analogue au fils de Dieu, il reste prêtre pour l'éternité. »

Or, si la *Genèse*, XIV, 18-20, nous apprend que Melchisédec, roi de Salem et prêtre du Très Haut, bénit Abraham et en reçut la dîme, c'est le *Supplément au livre des secrets d'Enoch* qui nous raconte après des visions de Mathusalem fils d'Enoch et Nirs,

---

(11) L'unité d'origine de ce *Supplément* et du livre lui-même n'est pas douteuse. Le supplément a certainement été rédigé en Égypte (voir l'équivalence des mois hébreux et égyptiens au chap. V, ce qui est dit au chapitre XII, 1, du crocodile et plus loin du phénix).

petit-fils d'Enoch et frère de Noé (12), l'apparition de Melchisédec, issu du cadavre de sa mère Sopanima (III, 17), déjà doté des insignes de grand-prêtre (III, 19-21). Le même *Supplément* nous raconte comment l'archange Michael enleva l'enfant et le plaça dans l'*Éden* à l'abri du déluge auquel échappa Noé afin qu'il fût prêtre dans l'éternité (III, 27 à IV, 8). Puis il est retrouvé sur le mont de l'Arche (Ararat) par un second Melchisédec, prêtre et premier roi de Salem (IV, 6) qui doit vivre jusqu'à 3432 ans après la création d'Adam, après quoi il y aura douze grands prêtres jusqu'au grand chef qui mène les choses visibles et invisibles.

Malgré l'incertitude où nous plongent et le décompte des douze grands prêtres et le nombre 3432, on peut penser que le grand chef est une sorte de Messie, en raison du passage VII, 3, de l'*Épître aux Hébreux*.

En tout cas, nous avons établi que le *Supplément au livre des secrets d'Enoch* permet de comprendre le passage VII, 1-3, de l'*Épître aux Hébreux* grâce à ce qu'il ajoute à la *Genèse* sur Melchisédec. Quant à la dualité des Melchisédecs, celui de l'époque de Noé et celui de l'époque d'Abraham, elle s'explique par le désir de l'auteur de rattacher le Melchisédec de la *Genèse* à Enoch grâce à un autre Melchisédec contemporain de Noé.

On ne peut déterminer d'emblée si le silence de l'*Épître de saint Jacques* sur Melchisédec est dû à une suppression ou à la volonté de négliger la réfutation d'un texte dangereux ou suspect. Mais ce silence s'explique fort bien si l'*Épître aux Hébreux* est une œuvre de saint Paul, au moins partiellement ou originairement, et si le *Livre des secrets d'Enoch* est aussi de saint Paul (13).

Laissant de côté le premier point, examinons de près les rapprochements établis par Forbes et Bontwech (14) entre le *Livre des secrets d'Enoch* et diverses épîtres de saint Paul.

---

(12) A noter que dans la *Genèse* et le *Livre d'Enoch*, X, 1, et CXI, n'est nommé comme fils de Mathusalem que Lamech père et non frère de Noé. Ce que l'*Épître aux Hébreux*, XI, 7, dit sur Noé dépend autant du *Livre des secrets d'Enoch*, IV, 6, que de la *Genèse* et du livre d'*Enoch* (LX, LXV, LXVII, LXXIX, 1-9).

(13) Noter que l'*Épître de saint Jude*, II, s'en inspire (VII description des démons et anges rebelles) et cela dans II, 14-15, une prophétie d'Enoch, 7e patriarche à partir d'Enoch.

(14) Ch. Forbes ap. R. H. Charles, The Apocrypha and pseudépigrapha of the old Testament in English, Oxford (1913) II, p. 431-469. Bontwech, *Die Bücher der Geheimnisse Henochs, das sogenannte Henochsbuch* (Texte und Untersuchungen 44), Leipzig, 1922, p. 123. Voir aussi Ch. V. Rorgell, *The book of the secrets of Enoch*, Oxford, 1896.

Nous éliminerons ceux qui ne portent que sur des lieux communs ou qui peuvent s'expliquer par la communauté des sources. Mais nous retiendrons :

1° *Secrets d'Enoch*, XLII, 12-13 « Heureux en qui est la *vérité* et qui *la dit à son prochain* » et « Heureux qui reconnaît chacune des œuvres du Seigneur et les loue. »

Épître aux Romains, I, 20, sur la contemplation des œuvres divines révélant la perfection du créateur.

Épître aux Éphésiens, IV, 25, « Dites chacun la *vérité à votre prochain* ».

2° *Secrets d'Enoch*, L, 1 (recension longue) : « *Je vois tout comme dans un miroir.* » 1 Cor., XIII, 12 : « A présent, *nous voyons tout comme dans un miroir*, d'une manière ambiguë, mais alors nous verrons face à face. »

3° *Secrets d'Enoch*, LXVI, 6, Enoch enjoint à ses enfants de subir des tribulations, 2 Cor., XI, 27, rappel des tribulations de saint Paul.

4° II Cor., XII, 1-2 : « Ilne m'est pas inutile de me glorifier, car j'en viendrai aux visions et aux consolations du Seigneur. Je connais *un homme en le Christ* qui, il y a quatorze ans — corporellement ou extra-corporellement, je l'ignore, mais Dieu le sait — *fut enlevé jusqu'au troisième ciel* et je sais que cet homme — corporellement ou extra-corporellement, je l'ignore, mais Dieu le sait — *fut enlevé jusqu'au paradis* et y entendit des *paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme de dire* — je ne me glorifierai pas pour celui-là, mais au sujet de moi-même je ne me glorifierai que de mes faiblesses. »

Secrets d'Enoch VIII, 1 : « Et il me prit du milieu des hommes et *me mena de là au troisième ciel et me posa dans le paradis.* »

XLII, 3 « et de là *j'allai au paradis d'Eden* assigné au repos des justes et étendu *jusqu'au troisième ciel* et séparé de ce monde ».

A ces coïncidences frappantes (surtout la 2e et la 4e) ajoutons-en une autre qui ne semble pas avoir été signalée jusqu'ici :

Secrets d'Enoch, XXII, 2 (recension longue) : « Qui suis-je pour dire la nature *ineffable* du Seigneur et son merveilleux et *indicible* aspect... et *qui dira* l'incompréhensible et *indicible* tableau de sa beauté et la grandeur de sa gloire? »

De deux choses l'une. Ou saint Paul parle d'un autre ou il parle de lui-même dans II Cor. XII, 2. Malgré l'ambiguïté de la dernière phrase, il me semble qu'il s'agit de lui-même, car il a eu d'autres visions et révélations, puisqu'il écrit dans II Cor. XII, 7 « Afin que je ne m'exalte pas par l'*excès des révélations*, il m'a été donné une épine dans la chair », dans II Cor. XII, « *Je* préfère donc bien volontiers *me* glorifier de mes faiblesses », et dans II Cor. XI, 30 « S'il faut *me* glorifier je me glorifierai de mes faiblesses ».

Il en résulte que c'est lui qui est l'auteur du *Livre des secrets d'Enoch* et de son *Supplément* et qu'il a eu quatorze ans avant d'écrire la *Seconde aux Corinthiens* une vision ou une révélation qui l'a transporté au troisième ciel puis dans l'Eden. Or la *Seconde aux Corinthiens* a été écrite en 53. C'est donc en 38 ou 39 qu'a eu lieu la vision sous le coup de laquelle a été écrit le *Livre des secrets d'Enoch*, soit lors du second séjour à Alexandrie (15).

Quelles sont les conséquences de l'attribution à saint Paul du *Livre des secrets d'Enoch* et de la date assignée à cet ouvrage? Non seulement l'activité de saint Paul à Alexandrie prend un troisième aspect, mais encore nous le voyons rédiger des visions mystiques où se mêlent à l'exploitation de la *Genèse* et du *Livre d'Enoch*, l'exposé de systèmes astrologiques (16) et même des considérations sur le phénix (17). De même que dans le *Livre d'Enoch*, XXXIII, Uriel tient le calame pour Enoch, dans le *Livre des secrets d'Enoch*, Paul le tient pour Enoch. Le caractère éminemment littéraire et artificiel de l'œuvre, si composite, nous fait entrevoir en saint Paul un auteur conscient qui organise logiquement le récit de ses propres « visions » sous le masque d'Enoch. Il faut donc bien reconnaître que nous sommes en présence d'un faux mystique, plus habile que sincère, substituant sans scrupule au récit de l'Ancien Testament une légende de Melchisédec et une légende d'Enoch.

Se tirera-t-on d'affaire en admettant que dans II Cor. XII, 2, saint Paul parle d'un autre que lui-même? Mais on devrait alors avouer que saint Paul a connu l'auteur du *Livre des secrets d'Enoch* et a cru aux visions et révélations de cet homme sans scrupules, ce qui ne ferait échapper l'apôtre au reproche d'avoir mystifié ses lecteurs qu'en faisant de lui-même un lecteur mystifié. Or, la naïveté n'est pas le fait de saint Paul et il n'a jamais été une dupe. Pourquoi, d'ailleurs, l'*Épître de saint Jacques* omet-elle

---

(15) Sur l'origine alexandrine de l'ouvrage, voir Charles l. c. II, p. 26. Bontwech l. c., p. 18.

(16) Voir LXXII sur les luminaires célestes.

(17) XII, 1; XV, 1; XIX, 6.

tout ce qui touche au *Livre des secrets d'Enoch* et même tout ce qui concerne Enoch, alors qu'elle réfute ce que l'*Épître aux Hébreux* dit d'Abraham et Rahab? Enfin, n'est-il pas normal que saint Paul ait complété le *Livre d'Enoch* pour montrer la supériorité du Christ, prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédec, (18) sur les grands pontifes juifs avec lesquels l'auteur était brouillé depuis l'épisode du chemin de Damas?

Aux faux sibyllins et à la campagne du faux phénix, saint Paul a donc ajouté en 39 un livre apocryphe de révélations auxquelles il a fait allusion quatorze ans plus tard dans la *Seconde aux Corinthiens*. C'est la première en date des apocalypses chrétiennes (19) et c'est aussi la première en date des œuvres de saint Paul.

II

L'EPINE DANS LA CHAIR

L'interprétation de ce membre d'une phrase de saint Augustin (*Confessions*, II, 3) : « *Domine qui formas etiam propaginem mortis nostræ, potens imponere lenem manum ad temperamentum spinarum a paradiso tuo seclusarum* » est très controversée, surtout en ce qui concerne les derniers mots. P. de Labriolle les traduisait (20) « et d'une douce main vous savez émousser les épines que votre paradis ne connaît pas », mais il ajoutait en note : ou peut-être « ne connaît plus » car Augustin fait allusion soit à la sentence dont, au chapitre III de la *Genèse*, Yahweh frappe Adam après le péché (« Le sol produira des épines et des chardons et tu mangeras l'herbe des champs, etc. »), soit à la promesse de Jésus : « A la résurrection, les hommes

(18) Préfiguration du Christ. Un examen serré des rapports du *Livre des secrets* avec les Évangiles fait par Bontwech, l. c. p. 123, montre qu'ils sont négligeables.

(19) Voir C. Burkitt, *Jewish and christian apocalypses*, London, 1914, p. 75.

(20) Édition Les Belles Lettres, Paris, 1935, tome 1, page 31.

n'ont point de femmes et les femmes de maris mais ils sont comme des anges de Dieu dans le ciel » (Mt., XXII, 30).

En effet, il faut opter, pour le mot *paradiso*, entre le paradis terrestre et le paradis céleste... Mais il ne peut s'agir du premier puisqu'il est question, dans le passage augustinien, du mariage (*conjugale litus... fine procreandorum liberorum*). Les épines exclues du paradis céleste ne sont donc pas celles qui poussent avec les chardons, mais les épines charnelles. Tout le passage de saint Augustin a d'ailleurs trait aux tribulations de la chair, à propos de la période où il ne se délectait lui-même qu'à aimer et à être aimé (21). Comme il cite abondamment des textes pauliniens visant le mariage (I Cor. VII, 29 et 32 33), il est tout indiqué de chercher l'explication de *Confessions*, II, 2, 3, dans le texte de la II aux *Corinthiens* sur les épines de la chair. Saint Paul y écrit en effet : « Aussi, afin que je ne m'enorgueillisse pas outre mesure, il m'a été donné une épine dans la chair, un ange de Satan afin de me souffleter » (II *Cor.*, XII, 7). Il n'y a aucun doute sur le sens de *scolops* écharde ou épine. Mais le contexte indique qu'il s'agit en réalité d'un être humain envoyé par Satan. Puisque saint Augustin regarde le mariage comme un adoucissement des épines, il faut en déduire que l'épine de saint Paul n'était autre qu'une femme qui gênait l'apôtre au point qu'il demanda par trois fois au Seigneur d'en être délivré (II *Cor.*, XII, 8), mais il s'entendit répondre que la grâce divine lui suffirait dans ses faiblesses.

Le passage de saint Augustin permet donc de préciser que, lorsque saint Paul parle de ses faiblesses (II *Cor.*, VII, 9-10), il faut entendre par là ses faiblesses charnelles causées par la domination d'une femme plus ou moins supportable.

Pour être éclairé sur la question de la compagne de saint Paul, il y a lieu de partir d'un passage des *Stromates* de saint Clément d'Alexandrie (III, 4-6) dont Eusèbe a repris le texte (*Hist. Eccl.*, III, 29-30). Nous y apprenons qu'un des sept diacres choisis par saint Étienne pour s'occuper des veuves pauvres (22), Nicolas, avait été accusé par les apôtres d'être jaloux de son épouse qui était fort belle. Il l'aurait alors quittée, en laissant à quiconque le voudrait toute latitude de la prendre pour femme. Il se serait ensuite abstenu de toute vie sexuelle et aurait même laissé vieillir dans le célibat les filles et le fils qu'il avait de son ex-épouse. Son comportement semble à saint Clément d'Alexandrie indiquer que sa passion amoureuse était morte et que son précepte « chacun doit abuser de son corps » serait en réalité

(21) *Conf.* II, 2, Et quod erat quod me delectabat nisi amare et amari.
(22) Selon *Actes*, VII, 5, c'étaient Étienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parmenas, Nicolas, tous hellénistes.

ascétique; il aurait eu simplement pour but d'inciter les autres à dompter leurs appétits charnels à l'exemple de Nicolas qui n'avait pas voulu servir le Christ tout en restant esclave de la volupté. Et, si saint Clément accuse les Nicolaïtes de s'être livrés à toutes sortes de débauches sexuelles, tout comme les lettres d'envoi de l'Apocalypse johannique citées par Eusèbe (23), il n'a nulle part attaqué personnellement Nicolas.

Saint Clément nous entretient ensuite de Matthias (24) qui, lui aussi, aurait enseigné à combattre la chair en ne lui permettant de s'adonner à aucun plaisir, tout en enrichissant l'âme par la foi et la gnose.

Il y a donc eu, dans la primitive Église de Jérusalem, un courant ascétique autre que celui de Jacques, frère du Seigneur, à savoir, celui de l'apôtre Matthias, successeur de Judas (25) et du diacre Nicolas.

La naissance de l'hérésie Nicolaïte paraît attribuée par saint Clément à une sorte de contre-sens volontaire ou involontaire commis par les disciples de Nicolas sur la formule « abuser de la chair » (*Stromates*, II, 20). Saint Clément écrit à leur sujet (*Stromates*, III, 6) « Désapprouvent-ils les apôtres? » En effet, Pierre et Philippe eurent des enfants, Philippe donna même des filles en mariage à des gendres. Et saint Paul n'hésita pas non plus dans une certaine épître à s'adresser à sa conjointe « *Sudzugon* », qu'il ne pouvait faire circuler avec lui afin d'être plus libre dans son entreprise.

Un tel texte nous incite à étudier tout ce qui concerne les mariages de saint Paul, saint Pierre, saint Philippe et aussi la destinée des filles de saint Philippe.

J'ai admis antérieurement (26) que Lydia, une marchande de pourpre de Thyatires qui possédait une maison à Philippes, devint, après sa conversion, la sœur épouse de saint Paul. Cette opinion a été combattue par Mgr Cerfaux (27). Celui-ci ne s'est référé qu'au passage bien connu de la *Première aux Corinthiens*, sans tenir compte du texte de saint Clément d'Alexandrie cité plus haut ni d'un texte de Pierius dans le premier livre de son ouvrage sur la Pâque (28). Or Pierius affirme formellement

(23) *Hist. Eccl.*, III, 29.
(24) *Stromates*, III, 6 : Eusèbe, *Hist. Eccl.*, III, 30.
(25) *Actes*, I, 24-28.
(26) *Le Treizième apôtre*, Bruxelles, 1946, p. 77.
(27) C. r. dans l'*Antiquité classique*, 1947, p. 196-197.
(28) Voir fragm. 6 dans De Boor, *Neue Fragmente des Papias, Hegesippus und Hierius*, Texte und Untersuchungen, V, p. 170.

que saint Paul avait une epouse et qu'il la consacra à Dieu en refusant de cohabiter avec elle (29) (exactement comme Nicolas). D'ailleurs, même dans la *Première aux Corinthiens*, VII, 1, saint Paul a écrit : « Je vous dirai qu'il est bon pour l'homme de ne pas s'approcher d'une femme » ou encore (VII, 7) « Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi » et (VII, 8) « Je dis aux mariés et aux veuves qu'il est bon pour eux de demeurer comme moi. » Ces paroles, tout à fait conformes à l'ascétisme final de Nicolas, n'impliquent nullement que saint Paul soit resté célibataire toute sa vie; bien au contraire, elles indiquent qu'à un moment donné, l'homme marié qu'il était avait pu se passer de la veuve qu'était Lydia. Et la phrase IX, 5 : « N'avons-nous pas le droit de faire circuler avec nous une sœur-épouse comme les autres apôtres et les frères du Seigneur et Céphas? » laisse entendre que saint Paul revendiquait, au moins théoriquement, le droit accordé à d'autres, même lorsqu'il prétendait ne plus en user effectivement.

Le mot *sudzuge* n'est employé par saint Paul que dans une seule épître, celle aux *Philippiens* (IV, 3) où on lit : *gnèsie sudzuge*. Le sens de *gnèsios* est à préciser à l'aide d'un texte de la *Cyropédie* (IV, 3-1) où Xénophon oppose aux *pallakides* (*pallakides* = maîtresses) les *gnèsiai gunaktes* (femmes légitimes). Il est visible que le masculin *gnèsios* est impossible dans la phrase de saint Paul et que *gnèsia* est le texte primitif. En effet, il s'agit dans le passage de deux femmes Évodie et Syntiche que saint Paul invite à vivre en bonne intelligence et à collaborer avec la personne qualifiée par saint Paul de *sudzuge* (30). Il ne peut être question d'un homme qui ne ferait que brouiller davantage les deux ennemies. Le texte a été altéré pour des raisons fort claires, mais bien mal à propos et, en tout cas, après l'époque de saint Clément, puisque celui-ci lisait encore gnèsia dans « une certaine épître » qui n'est autre que celle aux *Philippiens*.

La femme qualifiée par saint Paul de *gnèsia sudzugos* habitait évidemment Philippes comme Évodie et Syntiche lors de l'envoi de l'*Épître aux Philippiens*, soit vers 57 ap. J.-C. (31).

---

(29) On rapprochera de cela I *Cor.*, VII, 7. Pierius ajoute « en disant cela Paul prêche directement le célibat » (De Boor, l. c. p. 180). On notera pour mémoire que selon Épiphane, *Haer.*, XXX, 16-25, les adversaires de saint Paul colportaient le bruit que c'était un grec qui ne s'était fait circoncire que par amour pour la fille du grand pontife et qui, repoussé par elle, s'était mis brusquement à haïr ses nouveaux coreligionnaires...

(30) Les deux chrétiennes rivales ayant lutté aux côtés de saint Paul et d'un certain Clement, la phrase a dû attirer particulièrement l'attention de saint Clément d'Alexandrie.

(31) *Actes*, XVI, 13-16.

Donc, à cette date, Lydia de Thyatires résidait dans la maison où elle avait hébergé saint Paul et ses compagnons, en 49 ap. J.-C. (31).

Que s'était-il passé entre temps ? Après une première séparation marquée par la *Première aux Corinthiens*, où saint Paul a écrit, tout en revendiquant théoriquement une sœur-épouse, cette phrase suggestive : « Ne vous soustrayez pas l'un à l'autre si ce n'est d'un commun accord, pour un temps, afin de vaquer à la prière » (32), il y avait sans doute eu, lors d'un passage de saint Paul en Macédoine, une nouvelle réunion des époux, quand l'apôtre célébra à Philippes la Pâque (printemps 54) (33). Mais il y eut ensuite une séparation définitive car Lydia ne fut pas du voyage maritime qui mena saint Paul d'Assos à Césarée via Milet, Cos, Rhodes, Patara, Tyr, Ptolémaïs et elle fut reconduite par voie de terre de Troas à Thyatires (34). Seul le fils de Lydia vint à Jérusalem avec saint Paul, car les *Actes* mentionnent la présence dans la ville sainte d'un fils de la « sœur » de l'apôtre (35).

La première *Épître à Timothée* où Lydia n'est pas nommée, mais où les prescriptions faites aux femmes sont significatives (36), nous incite à croire que la sœur-épouse a pu regagner Thyatires dans le courant de 57. En tout cas, elle était dans sa patrie en 63 comme le prouve la lettre à l'ange de Thyatires précédant l'*Apocalypse johannique* (II, 20-23) qui attaque violemment une nouvelle Jézabel (37).

Ainsi saint Clément d'Alexandrie et Pierius confirment que saint Paul eut effectivement une sœur-épouse et c'est bien une sœur-épouse que saint Paul apostrophe dans l'*Épître aux Philippiens*. D'un autre côté, puisqu'il est établi que Lydia de Thyatires possédait une maison à Philippes, on doit considérer comme acquis que c'était bien la fougueuse chrétienne militante attaquée dans la *Lettre à l'ange de Thyatires* qui a été la sœur-épouse de saint Paul, celle qu'il a considérée comme une épine dans sa chair, un ange de Satan, une faiblesse charnelle, et dont il a tenté de se détacher pour mieux vaquer à sa mission. Si les déclarations de la *Première aux Corinthiens* apparaissent comme contradictoires, c'est parce qu'elles correspondent aux sentiments

---

(32) *Prem. Cor.*, VII, 5. Voir *Le Treizième apôtre*, p. 47.
(33) *Actes*, XX, 3, 4, 5.
(34) *Le Treizième apôtre*, p. 56.
(35) *Actes*, XXIII, 16-18.
(36) I *Tim.*, II, voir *Le Treizième apôtre*, p. 71-72.
(37) Voir l'*Apocalypse Joannique et l'Histoire Romaine*, Latomus, VII (1948), p. 26-27. Les attaques contre les Nicolaïtes précèdent dans l'*Apocalypse* celles contre la Jézabel de Thyatires et, dans les *Stromates* de saint Clément, l'allusion à la compagne de saint Paul.

mouvants et discordants qui se succédaient dans l'esprit de l'apôtre au sujet de sa sœur-épouse (38).

En ce qui concerne saint Pierre, le texte des *Stromates* cité plus haut doit être complété par un autre (*Stromates*, VII, 11) où saint Clément d'Alexandrie nous apprend que, voyant mener sa femme au supplice, l'apôtre l'exhorta et l'encouragea en lui disant : « Souviens-toi, une telle, du Seigneur. » L'emploi de l'expression « une telle » indique que saint Clément ignorait le nom de la compagne de saint Pierre. Quant à l'épisode, il ne peut se situer qu'à Rome. Il ne peut s'agir du premier séjour de saint Pierre à Rome de 44 à 47 après sa sortie de la prison de Jérusalem, car il était parti tout seul (*Actes*, XII, 17), sans la femme dont l'Évangile selon saint Mathieu (VIII, 14-15) nous dit que Jésus aurait guéri la mère (39).

La *Première aux Corinthiens* (IX, 5) implique la présence d'une sœur-épouse à côté de Pierre en 53 ap. J.-C. Il s'agit de cette femme, qui n'a pu être exécutée que sous le principat de Néron, peu de temps avant saint Pierre lui-même (40). D'autre part, si saint Pierre a interpellé la femme par son nom en la voyant conduite au supplice, c'est pour attirer son attention. Il se trouvait donc dans la rue, en liberté, tandis qu'on l'emmenait.

Dès lors, on peut se demander si la sœur-épouse de Pierre n'aurait pas appartenu à la maison du préfet de Rome Pedanius Secondus et n'aurait pas été englobée dans la condamnation massive de tous les serviteurs et servantes de ce personnage assassiné par un de ses esclaves et dans leur exécution, qui nous a été racontée par Tacite (41). En effet, l'expression de saint Clément : *apagomenên tên épi thanato* rappelle celle de Tacite : *ad poenam ducebantur*. Tacite nous apprend que beaucoup des gens de Pedanius Secundus pratiquaient des religions étrangères ou étaient sans religion (42), ce qui implique qu'il y avait parmi eux des chrétiens. Il y eut une sorte de sédition ou d'émeute pour les délivrer, et, pour assurer l'ordre lors de l'exécution de

---

(38) Voir *Le Treizième apôtre*, p. 14-45. Nous ne suivrons pas E. Schürer, *Die Prophe Jesabel in Thyatira* (Offenb. Joh. II, 10). Theol. Obh. c. v. Weizsäcker, Keiburg, 1892, qui voit dans cette Jézabel une païenne (p. 41-42) en même temps qu'une Nicolaïte (p 43) parce qu'il donne à ce mot son sens littéral de « victorieuse du peuple » (p. 43-45); elle aurait été attachée au sanctuaire de la sibylle orientale Sambetha. Tout cela ne tient pas devant le fait que les Nicolaïtes sont des hérétiques chrétiens.

(39) Voir *Le premier séjour de saint Pierre à Rome*, Latomus, V (1946), p. 302-310.

(40) Sur ce second séjour de saint Pierre à Rome, voir *Rev. de l'Univ. de Bruxelles*, 1938-39, 342 sqq et *Le Treizième apôtre*, p. 73-74.

(41) Tacite, *Ann.*, XIV, 44.

(42) Tacite, *Ann.*, XIV, 44, « in quibus divers ritus, externa sacra aut nulla ».

ces centaines de condamnés (43), Néron dut faire garder le parcours du cortège par des cordons de troupes. C'est derrière cette haie de soldats que devait se trouver saint Pierre quand il interpella sa femme par son nom en l'incitant à se souvenir du Seigneur. Et c'est peut-être cette courageuse intervention de l'apôtre qui amena son arrestation et l'obligea à attendre en prison que saint Paul vînt l'y rejoindre (44).

Quant à saint Philippe, la question de son mariage est bien plus complexe quoique le texte de saint Clément soit clair et formel.

En effet, il faut d'abord déterminer de quel saint Philippe il s'agit. Saint Clément parle d'un apôtre. Mais, pas plus que saint Paul, le Philippe en question ne fut un des douze car il ne s'agit pas de l'homme de Bethsaïde, compatriote de saint Pierre et de saint André (45), mais d'un des sept diacres choisis pour distribuer les aumônes aux veuves. Si Philippe de Bethsaïde joue un certain rôle dans le IVe Évangile, notamment quand des Grecs demandent à voir Jésus (46), il n'en joue pas dans les *Actes* (47) un qui soit comparable à celui du diacre Philippe (48). C'est sûrement le diacre Philippe qui, après la mort du diacre Étienne, a évangélisé en Samarie et a baptisé l'eunuque Ethiopien sur la route de Gaza, avant de gagner Césarée. En effet, à propos de l'ultime voyage de saint Paul à Césarée (*Actes*, VIII, 40), en 54 ap. J.-C., nous lisons encore dans les *Actes :* « Nous arrivâmes à Césarée. Nous nous rendîmes à la maison de Philippe l'Évangéliste qui était un des sept et nous demeurâmes chez lui » (*Actes*, XXI).

C'est dans la maison du diacre Philippe, à Césarée, qu'Agabus a prédit à Paul son arrestation. Le milieu de Philippe était éminemment prophétique; ses quatre filles prophétisaient aussi (49).

Il n'est plus question du diacre et de ses quatre filles dans les *Actes*, mais d'autres textes nous renseignent sur elles.

Avant de les examiner une à une dissipons la contradiction apparente qui existe entre saint Clément (*Stromates*, III, 6)

---

(43) Voir Tacite, *Ann.*, XIV, 45, et *Quels chrétiens ont incendié Rome? Rev. Belg. de Philol. et d'Hist.*, 1949, p. 633-634.

(44) Et sans doute aussi Timothée.

(45) *Jn*, I, 44.

(46) *Jn*, XII, 21.

(47) *Actes*, I, 13 et VI, 6.

(48) *Actes*, VI, 5. On notera que la lettre de Polycrate à Victor, citée par Eusèbe, *Hist. Eccl.*, V, 24, devait porter « un des sept » et non « un des douze », en raison des *Actes*. Voir Isidore de Péluse, *Epist.*, I, 447, citant Hiéron, destinataire de la lettre, I, 481.

(49) *Actes*, XXI, 10.

et *Actes*, XXI, 10, parce qu'elle pourrait amener à l'idée fausse que c'est l'apôtre saint Philippe, un des douze, qui maria des filles tandis que celles du diacre saint Philippe, l'un des sept, seraient restées célibataires. Saint Clément ne parle pas de toutes les filles mais seulement de certaines d'entre elles. Le passage des *Actes* ne se réfère qu'à l'époque où aucune des prophétesses n'était encore mariée sans impliquer le moins du monde que dans la suite toutes les quatre soient restées célibataires.

Papias a écrit au sujet des filles de Philippe (50) chez qui il a logé à Hiérapolis, qu'il a appris d'elles des miracles tels que la résurrection d'une personne (et nous savons grâce à un fragment du Barroccianies 142 publié par C. de Boor (51) qu'il s'agit de la mère de Ménahem, frère de lait du tétrarque Hérode Antipas) ou encore que l'immunisation de Juda Barsabas, ex-concurrent de Matthias à la succession de Judas, contre du venin de vipère qu'il venait de boire au cours d'une ordalie imposée par des incroyants. Le texte de Papias implique non seulement la présence de Philippe et de tout ou partie de ses filles à Hiérapolis, mais encore des relations avec les milieux chrétiens de Palestine.

Si, dans le *Dialogue contre Proclos*, Caïus faisait dire par Proclus : « Ensuite les quatre prophétesses, filles de Philippe, furent à Hiérapolis d'Asie où se trouvent leur tombe et celle de leur mère » (52), en revanche, Polycrate d'Ephèse écrivait à Victor que « Philfppe fut enterré à Hiérapolis avec deux de ses filles qui avaient vieilli dans la virginité; une troisième, qui avait combattu en esprit saint, repose à Ephèse ».

Il n'y a pas grand-chose à tirer d'un texte d'Hippolyte (53); il dit seulement que Philippe, évangéliste de la Phrygie, fut crucifié sous Domitien à Hiérapolis et enterré là. Quant aux filles de Philippe, le témoignage de Polycrate d'Ephèse affirmant qu'une d'elles avait été enterrée à Ephèse, est préférable à celui de Proclos interprété par Caïus. Mais son adoption entraîne la possibilité que deux seulement des filles de Philippe soient mortes et aient été enterrées à Hiérapolis près de leur père.

Considérons à présent le texte d'Eusèbe (*H. Eccl.*, III, 37) selon lequel, du temps de l'évêque de Smyrne saint Polycarpe, fleurissait également un certain Quadratus qui avait bénéficié en même temps que les filles de Philippe du charisme de prophétie. Selon le même Eusèbe (*H. Eccl.*, IV, 3), ledit Quadratus déclarait que certaines personnes ressuscitées ou guéries « par

(50) *Interprétation des prophéties du Seigneur* (cité par Eusèbe, *Hist. Eccl.*, III, 39).
(51) L. c. p. 170.
(52) *Hist. Eccl.*, III, 31.
(53) *Hist. Eccl.*, V, 24.

le Christ » vivaient encore de son temps. Or, le fragment du Barrocianus 142 cité plus haut nous prouve qu'il faut comprendre « par le Christ » comme équivalent à « Par le nom du Christ », puisque c'est après la crucifixion qu'ont eu lieu, par exemple, la résurrection de la mère de Ménahem (54) et l'immunisation de Juda Barsabas contre le venin de vipère. Le Quadratus qui passe pour avoir adressé une apologie à Adrien (55) pourrait donc être celui qui avait bénéficié, comme les filles de Philippe, du don de prophétie.

D'après Apollinaire d'Hiérapolis (56), un ouvrage de Miltiade contre les Montanistes énumérait comme suit les personnages du Nouveau Testament doués de ce don : « Agabus, Jude, Silas, les filles de Philippe, Ammia de Philadelphie, Quadratus » et ailleurs portait « après Quadratus et Ammia de Philadelphie ». Il résulte de ces passages que Miltiade mettait sur le même plan Quadratus et les filles de Philippe ou Quadratus et Ammia de Philadelphie en ce qui concerne le don de prophétie. Selon moi, il faut admettre qu'il s'agit des deux filles restées à Hiérapolis avec leur père, de celle qui mourut à Ephèse après avoir milité sous l'inspiration de l'Esprit Saint dans le sillage d'un Jean (57), et enfin d'Ammia émigrée à Philadelphie.

Il nous faut rechercher à présent avec qui Ammia a demeuré à Philadelphie comme sœur-épouse.

Nous avons indiqué plus haut que saint Paul avait logé à Césarée chez Philippe et y avait connu les quatre prophétesses. Ce fait date de 54. L'*Épître de Philémon* qui date de 57 (58) et qui, comme les épîtres à *Tite et aux Colossiens*, recommande un certain Onésime, n'a pu être adressée ni aux Colossiens, ni aux Ephésiens, ni à aucune des églises voisines, visitées par Tite, ni même aux Hiérapolitains, vu l'absence de toute salutation à Philippe et à ses filles. Elle a sans aucun doute pour destina-

---

(54) Il faut peut-être reconnaître en elle Jeanne, femme de Chouza, intendant d'Hérode (*Luc*, VIII, 8) qui aurait été présente au tombeau du Christ (*Luc*, XXIV, 10).

(55) Eusèbe, *Hist. Eccl.*, IV, 3 : La chronique d'Eusèbe date le fait du séjour d'Adrien à Athènes 125 ap. J.-C. Eusèbe (*Hist. Eccl.*, IV, 23, 3) fait d'un Quadratus le troisième évêque d'Athènes, après Denis l'Aréopagite et Publius. Aussi certains fusionnaient-ils l'apologiste et l'évêque. A noter qu'Ummidium Quadratus consul en 118 et poursuivi par la haine d'Adrien, porte le même surnom.

(56) Eusèbe (*Hist. Eccl.*, V, 17).

(57) Selon Polycrate, ce Jean serait le disciple bien-aimé du Christ (auteur présumé du IV^e^ Évangile). Mais Eusèbe hésite entre Jean l'apôtre et Jean l'ancien (auteur présumé de l'*Apocalypse*). Sur l'influence de la prophétesse d'Ephèse voir E. Renan, *Hist. des Orig. du Christ.*, IV, p. 342; Ch. Picard, *Ephèse et Claros*, Paris, 1922, p. 708 et N. 2.

(58) Elle est antérieure au moment où Démas et Marc ont quitté saint Paul.

taire le chef d'une église d'Asie proconsulaire assez proche d'Hiérapolis et d'Ephèse, par exemple Philadelphie.

Or, après Philémon « compagnon de travail chéri », saint Paul y salue Appia « sœur chérie » et enfin Archippe « compagnon d'armes » ainsi que l'Église qui se réunit dans la maison de Philémon ou d'Archippe.

En raison de la ressemblance entre Appia et Ammia, je propose de considérer Appia comme le mot romain correspondant à Ammia ou comme issu d'une faute paléographique. Il s'agirait donc de la prophétesse, fille de Philippe, et elle serait saluée en tête de l'*Épître à Philémon* en tant qu'épouse du chef de l'Église de Philadelphie.

Philémon est-il un nom ou un pseudonyme? Il faut se poser la question, car dans la *Troisième épître de Jean*, Diotrèphes n'est qu'un surnom ironique et non un nom véritable

Ammia-Appia était venue à Philadelphie d'Hiérapolis de Phrygie. Or, c'est en Phrygie que se situe l'épisode célèbre des Métamorphoses d'Ovide (VIII[e] Livre) où Jupiter et Mercure reçoivent l'hospitalité d'un couple parfaitement uni, formé par Philémon et Baucis (59).

On peut d'autant plus faire l'hypothèse que saint Paul a voulu faire allusion à l'union exemplaire d'Ammia-Appia et de son mari en désignant ce dernier par le nom de Philémon, que saint Paul lui-même avait été pris pour Mercure et Barnabé pour Jupiter lors de leur passage à Lystres (60).

S'il en était ainsi, nous découvririons peut-être le vrai nom du mari d'Ammia-Appia. Ce serait Archippe, appelé « compagnon d'armes », mais non « bien cher » comme Appia, parce que Philémon a déjà été appelé « le bien cher » (61).

Qu'on ne se hâte pas de déclarer invraisemblables le procédé de dédoublement et le jeu d'esprit auxquels se serait livré saint Paul en appelant d'abord Archippe Philémon. Dans la même épître, en effet, il fait un calembour sur Onésime (l'utile), jadis inutile au destinataire de l'épître, mais maintenant très utile (chap. XI).

---

(59) Voir Ovide, *Met.*, VIII, 719-720 (Le Philémon d'Ovide est un « sacerdoce », voir v. 707 et 711).

(60) Voir *Le Treizième apôtre*, l. c. p. 31-32.

(61) Dans un opuscule édité par Max Bonnet (*Analecta Bollandiana*, VIII, 1889, p. 287, sqq) racontant comment Jean l'Ancien alla à Hiérapolis chez Philippe après avoir chassé d'Ephèse la déesse Diane, le héros d'un miracle opéré à *Colosses* par l'archange Michel, est ce même Archippe. Il peut s'agir de notre Archippe mentionné dans l'*Épître aux Colossiens*.

Il est question d'Archippe à la fin de l'*Épître aux Colossiens* (III, 17). Les Colossiens sont chargés de lui dire : « Considère le ministère que tu as reçu dans le Seigneur afin de bien le remplir. » Or, Archippe ne figure point parmi les « cinq qui sont à Colosses » salués au début de la lettre. Ce n'était pas non plus un Laodicéen puisqu'est prévu un échange d'épîtres entre Laodicée et Colosses (*Colossiens*, III, 16-17). Il exerçait nécessairement son ministère dans une troisième ville assez voisine et plus proche de Colosses, Laodicée, Hiérapolis, que Smyrne ou Ephèse. C'est donc bien à l'Église de Philadelphie que doit faire allusion la *Lettre à Philémon* et à Appia-Ammia. Philémon-Archippe était le chef de l'Église en question.

Il y a lieu de croire qu'Ammia-Appia prophétisait à Philadelphie comme sa sœur à Ephèse et il n'est pas inconcevable que la défense faite aux femmes d'enseigner qui se trouve dans la *Première à Timothée* (II, 12-13) vise en réalité autant les deux filles de Philippe que Lydia de Thyatires, désormais séparée de saint Paul mais non oubliée. L'avertissement donné à Archippe à la fin de l'*Épître aux Colossiens* ne serait-il pas destiné à lui rappeler que c'était à lui et non à la prophétesse Ammia de diriger l'Église de Philadelphie? Rappelons que la lettre à « l'ange de l'Église de Philadelphie » en tête de l'*Apocalypse Johannique*, lettre postérieure de quelques années seulement à l'*Épître aux Colossiens* (*Apoc.*, III, 7-13) lui dit qu'il a peu de puissance (*oti micran echeis dunamin*) et lui conseille de « maîtriser ce qu'il a afin que personne ne lui ravisse sa couronne (*cratei ho echeis ina medeis labê ton stephanon sou*). N'y a-t-il pas, là aussi, des conseils d'énergie et de virilité donnés au mari d'Ammia 1er ?

Ainsi nos recherches aboutissent à confirmer que Lydia de Thyatires a été la sœur-épouse de saint Paul. Elles établissent que la sœur-épouse de saint Pierre a été exécutée à Rome en 57 ap. J.-C. Elles indiquent que deux des filles de Philippe ont été des dirigeantes des églises d'Ephèse et de Philadelphie aux côtés de Jean et d'Archippe-Philémon. Enfin elles laissent entrevoir et l'importance du mouvement ascétique de Philippe et de Nicolas et la personnalité des miraculés dont les filles de Philippe ont parlé, selon Papias, et combien prophétique et merveilleux était le milieu où s'élabora l'*Apocalypse johannique*. Il est superflu de souligner le caractère antiféministe des *Epîtres* de saint Paul et aussi de certaines lettres du début de l'*Apocalypse johannique*.

Imp. Leroy, La Ferté-Macé — Dépôt légal 1er trimestre 1958

Le Gérant : G. Ory